

QUESTION ÉCRITE E-6948/08

posée par Glenys Kinnock (PSE) et Eluned Morgan (PSE)
à la Commission

Objet: Conditions de vie dans les homes d'enfants en Roumanie, en Bulgarie et en Turquie

La Commission pourrait-elle dire ce qu'elle pense des inquiétudes dont plusieurs citoyens de nos circonscriptions nous ont fait part concernant les conditions de vie dans les homes pour enfants en Roumanie, en Bulgarie et en Turquie? Un récent documentaire ITV de la duchesse d'York mettait en évidence la soi-disant maltraitance des enfants abandonnés dans les homes d'enfants en Roumanie et en Turquie, tandis que plusieurs articles de presse relatifs à la situation en Bulgarie ont également été publiés récemment par des journaux britanniques.

Dans sa réponse à la question écrite P-4115/06 posée par la députée Glenys Kinnock en 2006, qui faisait part de préoccupations quant à la situation dans les orphelinats roumains, la Commission renvoyait à son rapport de suivi des progrès accomplis par la Roumanie en vue de son adhésion à l'UE et affirmait que ce dernier constatait que les conditions de vie dans les institutions pour enfants s'étaient améliorées substantiellement et étaient généralement bonnes. La Commission mentionnait également le plan d'action national du gouvernement roumain visant à aider les mères risquant d'abandonner leurs enfants.

Vu que cela fait maintenant deux ans que ces pays sont membres de l'UE, la Commission pourrait-elle préciser si elle considère que la Roumanie et la Bulgarie ont amélioré comme il se doit les conditions de vie dans leurs homes d'enfants, conformément aux exigences fixées avant leur adhésion?

La Commission pourrait-elle aussi dire ce qu'elle pense des conditions régnant dans les homes d'enfants de Turquie et donner des informations sur les mesures prises pour améliorer ces conditions à la lumière des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE en cours?